**Formation**

**« Production et santé des poissons d'élevage: Marins et d'eau douce »**

|  |
| --- |
| **Objectif global :**A l’issue de cette formation, les participants seront en mesure d'identifier les normes de l’élevage des poissons (marins et d'eau douce ) et de bien gérer les problèmes sanitaires afin de contribuer à la structuration et au renforcement de la filière piscicole. |

|  |
| --- |
| **Objectifs pédagogiques :*** Connaitre les particularités physiologiques, zootechniques et alimentaires des poissons en élevage.
* Identifier les techniques de l’élevage des poissons.
* Effectuer dans les normes, une visite de prospection sanitaire dans une ferme d’élevage de poisson
* Gérer les maladies des poissons en élevage
* Arpenter le risque d’introduction des maladies transfrontalières des poissons.
 |

|  |
| --- |
| **Public cible :**Cette formation est dédiée aux vétérinaires du secteur public ou privé, en exercice ou à la recherche d’emploi, désirant acquérir des compétences dans le domaine de la production et de la santé des poissons d' élevage.**Contenu :**La formation portera principalement sur : * Les conditions d’implantation d’une ferme aquacole
* Les types et les conduites d’élevage des poissons .
* La réglementation zoo sanitaire relative aux poissons d'élevage.
* Les maladies des poissons en élevage et les approches thérapeutiques
* Les résidus et les plans de contrôle chez les poissons d’élevage

**Méthodes pédagogiques :** Parallèlement aux apports théoriques des formateurs, des méthodes pédagogiques actives sont mises en œuvre basées sur des visites de terrain et des exercices. **Formateurs :**Enseignants universitaires, vétérinaires et ingénieurs ayant une expérience confirmée dans les domaines de la production et de la santé des poissons d’élevage ainsi que de la réglementation y afférente.**Lieu :** **Centre des stages de Chebba, Mahdia**.**Durée et Période : 5 jours, du 30 mai au 3 juin 2016****Prix :** (les frais de la formation et du séjour en pension complète):* **inscription individuelle: 400 DT**
* **prise en charge par un organisme: 500 DT**
 |